



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 98

Septembre 2020

ÉDITORIAL



Septembre : rentrée culturelle

Cette épidémie de Covid-19 a tout chamboulé. Depuis le mois de mars, et le confinement décrété par le gouvernement pour tenter d'enrayer la machine infernale, notre vie à tous a changé. Fini l'insouciance. Aujourd'hui nous sommes soumis à des règles strictes d'hygiène et de distance sociale qui remettent les relations humaines au centre de toute chose. Alors que cela semblait acquis envers et contre tout, ce virus a opéré une césure. Fini de se côtoyer de trop près, fini de se toucher, fini de s'embrasser, fini de s'enlacer. Et on se rend compte aujourd'hui combien ça nous manque.

Des secteurs gravement touchés par la crise

De nombreux secteurs subissent cette crise de plein fouet, notamment nos commerçants pour qui nous avons une pensée particulière. En ces temps compliqués, ils ont su faire preuve de cohésion et de créativité pour rebondir. Le chèque Shopping, qui fut distribué il y a quelques semaines dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, peut être dépensé jusqu'au 31 décembre chez de nombreux commerçants de notre commune, en ville comme dans les villages. Soyez-y attentifs.

Tandis que les différents secteurs d'activités reprennent peu à peu, celui de l'événementiel, comme celui de la culture, peinent à s'en sortir. De nombreux artistes ont vu leurs contrats annulés et ne savent pas quand la situation reviendra à la normale. On pense également à tous ces métiers qui font partie du spectacle mais qui sont bien souvent dans l'ombre : les machinistes, éclairagistes, techniciens, ...

La Ville soutient les acteurs culturels

La Ville entend soutenir ce secteur. Et a décidé notamment de maintenir deux événements culturels phares de sa rentrée, sous des formes remaniées. Tout d'abord la Lux Fashion Week. Cette dernière ne pouvait avoir lieu sous sa forme originelle puisque le défilé à lui seul rassemble un public de plus de 1.500 personnes. Une édition digitale, à l'instar de la Fashion Week de New York, ou de Paris, sera proposée. La Ville a fait le choix de continuer à soutenir les créateurs de la province et de leur offrir une vitrine pour faire découvrir leurs nouvelles collections. Cela prendra la forme d'un défilé qui sera mis en ligne le 25 septembre sur les sites internet des Éditions de l'Avenir et de la Lux Fashion Week. Restez donc connectés, les créations seront à nouveau exceptionnelles.

Autre événement d'envergure : les Rencontres

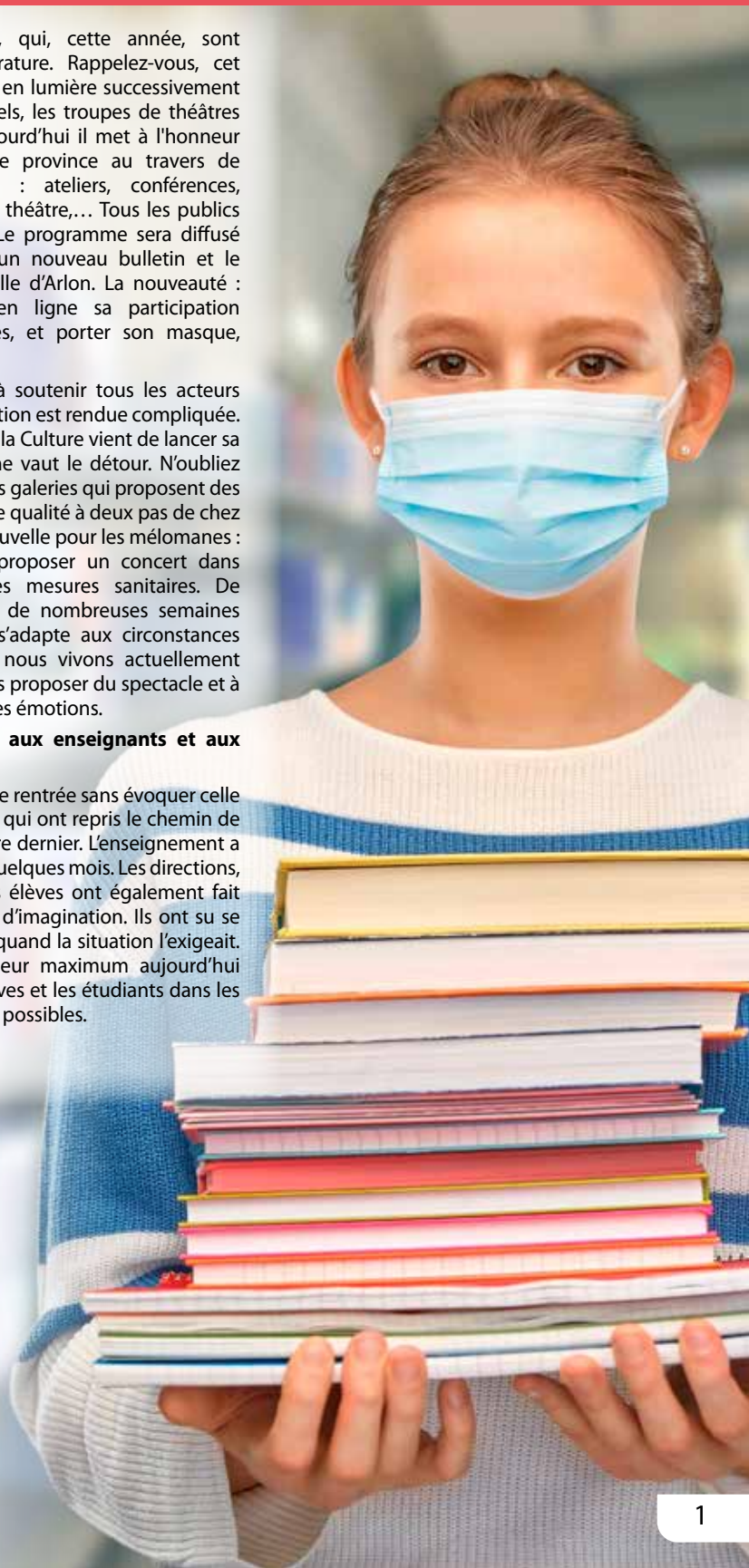
Culturelles Dynamic, qui, cette année, sont portées sur la littérature. Rappelez-vous, cet événement avait mis en lumière successivement les opérateurs culturels, les troupes de théâtres puis la musique. Aujourd'hui il met à l'honneur les auteurs de notre province au travers de diverses animations : ateliers, conférences, expositions, pièce de théâtre, ... Tous les publics sont les bienvenus. Le programme sera diffusé prochainement, via un nouveau bulletin et le site Internet de la Ville d'Arlon. La nouveauté : il faudra réserver en ligne sa participation aux diverses activités, et porter son masque, évidemment.

Nous vous invitons à soutenir tous les acteurs culturels dont la situation est rendue compliquée. À Arlon, la Maison de la Culture vient de lancer sa saison ; le programme vaut le détour. N'oubliez pas nos musées et nos galeries qui proposent des expositions de grande qualité à deux pas de chez vous. Autre bonne nouvelle pour les mélomanes : l'Entrepôt vient de proposer un concert dans le strict respect des mesures sanitaires. De quoi se réjouir avec de nombreuses semaines à l'arrêt. La culture s'adapte aux circonstances exceptionnelles que nous vivons actuellement pour continuer à nous proposer du spectacle et à nous faire partager des émotions.

Une bonne rentrée aux enseignants et aux élèves

On ne saurait parler de rentrée sans évoquer celle des nombreux élèves qui ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier. L'enseignement a dû s'adapter depuis quelques mois. Les directions, les professeurs et les élèves ont également fait preuve de beaucoup d'imagination. Ils ont su se montrer très réactifs quand la situation l'exigeait. Les directeurs font leur maximum aujourd'hui pour accueillir les élèves et les étudiants dans les meilleures conditions possibles. Bonne rentrée à tous.

Vincent Magnus
Bourgmestre



Le Plan Communal de Mobilité approuvé par le Conseil

Le Plan Communal de Mobilité, qui définit les orientations stratégiques au niveau de la mobilité dans la commune d'Arlon à l'horizon 2030-2035, a été approuvé par le Conseil communal ce 25 août 2020.

Plusieurs mois ont en effet été nécessaires depuis la clôture de l'enquête publique, début mars, pour dépouiller, classer et analyser les 316 remarques différentes émises par les citoyens et associations diverses.

Parmi toutes celles-ci, deux thématiques sont particulièrement ressorties: l'accessibilité des élèves aux écoles et les difficultés de stationnement rendant difficile l'accès aux commerces du centre-ville.

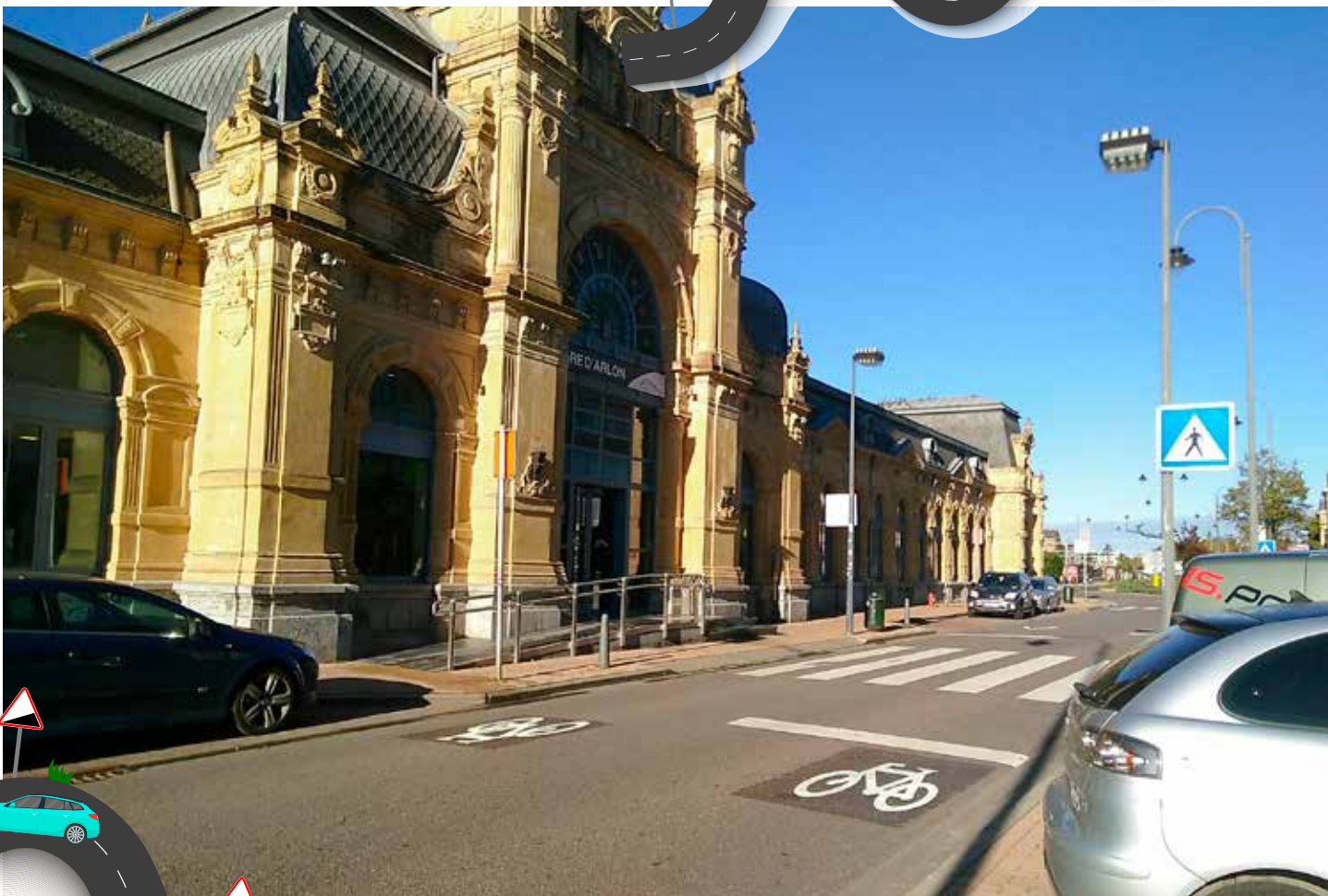
Plusieurs modifications du document du PCM ont été effectuées dont, entre autres: la mise en place d'un Plan de Déplacements Scolaires (PDS), le lancement d'un marché complémentaire au PCM qui va se concentrer sur les problèmes de stationnement dans le centre-ville ou encore le remaniement des esquisses du mini-ring.

La mise en place d'un PDS est née du constat qu'il y a trop de véhicules qui arrivent en même temps devant les écoles; l'optimisation du réseau routier n'étant plus possible par manque d'espace, le PDS aura pour objectif d'étudier, d'évaluer et de mettre en œuvre au sein d'une école des mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements. Toute école intéressée à y prendre part est invitée à prendre contact dès à présent avec la Ville d'Arlon.

Le Plan de Stationnement, lui, aura pour but de rencontrer au mieux les besoins des différentes activités nécessaires au centre-ville (commerciale, résidentielle, administrations,...), avec la meilleure utilisation de l'espace qui y est restreint. Cela peut impliquer une modification des zones de stationnement, une meilleure signalisation vers les parkings ou encore des solutions de type "parking intelligent" de très courte durée. Les acteurs locaux (association des commerçants, écoles, administrations du centre-ville,...) seront invités à y prendre part.

Considérant ces derniers éléments, le Conseil a donc validé la version finale du PCM moyennant les deux remarques suivantes:

- La mise à sens unique de l'avenue Victor Tesch et de la rue Albert Goffaux sera réévaluée après les travaux à réaliser au carrefour de la place de l'Yser et de la rue de la Semois; et après le Plan de Déplacement Scolaire (PDS) qui sera réalisé en association avec les écoles d'Arlon sans pénaliser l'une ou l'autre école. En effet, les données chiffrées objectives font actuellement défaut et il est nécessaire de savoir si l'alternative a été étudiée en privilégiant un accès vélo par la rue des Thermes Romains.
- La suppression de places de stationnement le long de la petite ceinture sera conditionnée par les résultats du Plan du Stationnement demandé par le Conseil communal. Il permettra d'aider le collège à maintenir, voire augmenter, la capacité de stationnement moyennant certains aménagements et en considérant le futur parking sous la place Léopold. Le Collège travaillera également à l'optimisation de l'offre de stationnement dans le sens d'une bonne répartition sur le territoire et d'une meilleure rotation des places disponibles. Le Collège veillera à ce qu'aucune solution ne pénalise les riverains/travailleurs/clients du centre sans solution alternative à disposition.



Les sportives touristiques

Découvrir Arlon autrement, c'est l'objectif des sportives touristiques proposées par le Royal Office du Tourisme d'Arlon en collaboration avec Michel Mussot, coach sportif chez « plein air coaching ».

Deux activités sont au programme de ce nouveau rendez-vous : de la course à pied et de la marche nordique.

La marche nordique se pratique à l'aide de bâtons, à un rythme assez soutenu.

Dans les deux cas, marche nordique et jogging, les parcours seront agrémentés de brefs arrêts durant lesquels le coach sportif présentera le patrimoine arlonais.

Concernant la marche nordique, deux parcours de 6 kms sont proposés aux dates suivantes : **19/09, 17/10, 21/11 et 19/12.**

A 14h : rendez-vous pour le parcours « Arlon découverte » dans la cour du Royal Office du Tourisme d'Arlon (Rue des Faubourgs, 2).

A 15h45 : rendez-vous pour le parcours « Au fil de la Semois » au parking du parc des expositions à Arlon.

Concernant la course à pied, un parcours de 10 km est proposé les vendredis 09/10, 13/11 et 11/12, à 18h. Rendez-vous au parking du parc des expositions d'Arlon.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Prix : 10€/pers

Min 6 pers. / max 15 pers.

Inscription obligatoire au Royal Office du Tourisme d'Arlon 063/21 63 60 – info@ot-arlon.be.

Paiement sur le compte du Royal Office du Tourisme d'Arlon : BE46 3670 0391 7136 (indiquer en communication : le nom, la date et l'heure). Le paiement valide l'inscription.



Le premier Run and Bike

1^{er} Run and Bike organisé par le Complexe Sportif de la Spetz et la Commission des Fêtes d'Arlon.

Sur une distance de **5, 10 ou 15km**, les deux partenaires s'échangent le vélo comme bon leur semble, le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble. La course est chronométrée, mais il s'agit avant tout d'un sport ludique et chacun est libre de participer à son propre rythme.

Renseignements et inscription au 063 21 75 06 ou via le QR code suivant :



Le FINN, Festival International Nature Namur, fait de la nature un spectacle au Palais à Arlon Du samedi 24 octobre au dimanche 8 novembre

Laissez-vous émerveiller par la faune et la flore d'ici et d'ailleurs. Retrouvez pour la 6^e année, la centaine de photos du concours International Nature présentées la semaine précédente à Namur.



Les clubs photo ABDcIX, IRAS, LAMBDA, PHOTON participeront à l'événement et présenteront leurs photos au Palais.

Programme à découvrir prochainement sur le site du Royal Office du Tourisme.

Une organisation du Royal Office du Tourisme d'Arlon en partenariat avec la Ville d'Arlon.

Infos :

Royal Office du Tourisme d'Arlon
Rue des Faubourgs, 2 • 6700 Arlon • 063/21 63 60
info@ot-arlon.be – www.ot-arlon.be
www.facebook.com/Arlontourisme



Le festival DYNAMIC 2020 propose : Les Rencontres Littéraires

Une nouvelle édition de Dynamic est en préparation. Le Festival aura lieu cette année du 27 au 29 novembre. La thématique retenue cette année est « Les Rencontres Littéraires », l'occasion de rencontrer les auteurs présents sur le territoire au cours d'un week-end riche en termes de programmation.

Le lieu centralisateur de cet événement reste le Palais, devenu depuis quelques années un pôle culturel et touristique majeur d'Arlon et de sa région. De nombreuses manifestations de tous genres y sont organisées et son occupation est quasi permanente. C'est dans ce magnifique bâtiment néogothique, que tous les acteurs culturels seront réunis et se présenteront aux publics : jeunes, adolescents, étudiants, adultes, familles...

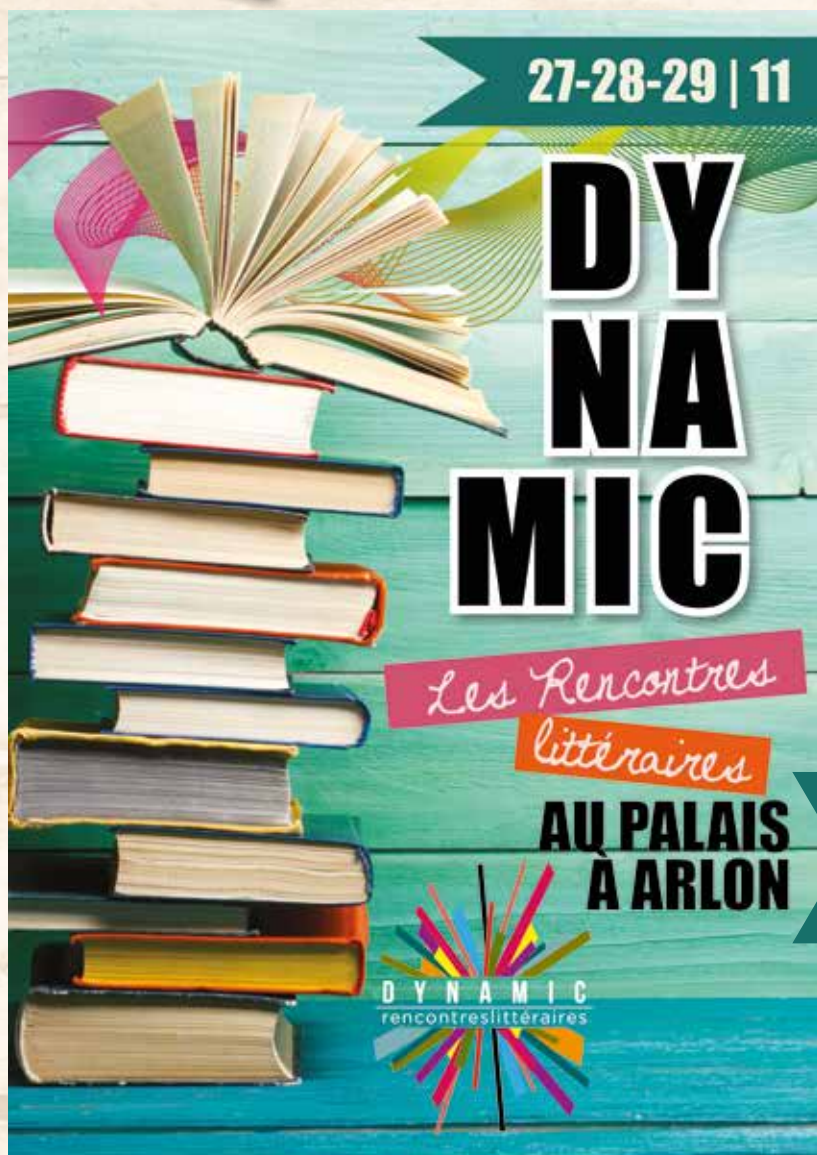
Durant trois jours, les visiteurs pourront participer à toutes sortes d'activités centrées sur la littérature : expositions, ateliers, conférences, séances de lecture, concerts, expositions, pièce de théâtre...

Trois jours centrés sur l'écriture principalement : le vendredi 27 novembre de 13h30 à 22h, le samedi 28 novembre de 10h à 22h et le dimanche 29 novembre de 14h à 18h30.

Le programme complet sera bientôt disponible sur le site internet de la Ville d'Arlon www.arlon.be et sur la page Facebook du Festival Dynamic « Dynamic – Rencontres Culturelles Arlon ».

Alors que le monde s'efforce de faire face à la pandémie du COVID-19, la Ville d'Arlon a décidé de maintenir son festival culturel pour soutenir les acteurs du secteur. Toutes les mesures seront prises durant cet événement pour garantir la sécurité des participants.

C'est pourquoi toutes les animations se feront sur inscription et dans le respect des gestes barrière.





LUX
FASHION
week

LUX FASHION WEEK

Défilé en ligne le 25 septembre 2020

THÉO AUGUIÈRE • HÉLÈNE GUIOT • IGOR DIERYCK • BASTIEN SÉBILLOT • MARIE SCHWEISTHAL
JULIE ALEXANDRE • MYRIAM SIMON • ANNE DEPREZ • LOUBNA JAAFARI

LUX FASHION STORE les 26 et 27 septembre de 14h à 18h au Palais à Arlon

lavenir.net



PROVINCE DE
LUXEMBOURG

LUX FASHION WEEK

LUX
FASHION
week

Défilé en ligne
25 09 2020

Lux Fashion Store
26 - 27 09 2020
de 14h à 16h
au **Palais** à Arlon



La Lux Fashion Week 2020 en mode virtuel !

Pas de grand défilé ni de semaine d'activités au Palais en 2020 ... la Lux Fashion Week s'adapte et s'invite chez vous !

En cette année très spéciale, les trois partenaires organisateurs de la Lux Fashion Week, **la Ville d'Arlon, la Province de Luxembourg et les Editions de l'Avenir** avaient d'autant plus à cœur de soutenir les créateurs et de leur offrir une visibilité sur leur travail.

Le savoir-faire et les collections des neuf créateurs participant à l'événement seront mis en valeur au travers d'une vidéo réalisée par la société Catwalk Pictures, habituée des photos de mode et des podiums. Vous pourrez ainsi découvrir le travail en atelier des stylistes, leurs créations et leur personnalité dans un défilé virtuel d'une heure qui sera diffusé le vendredi 25 septembre à 20h sur le site des Editions de l'Avenir et sur le site de la Lux Fashion Week.

Rendez-vous devant votre écran le 25 septembre prochain !



Fashion Store au Palais

Le défilé vous a donné envie de rencontrer les créateurs ? Théo, Hélène, Igor, Bastien, Marie, Julie, Myriam, Anne et Loubna seront heureux de vous accueillir dans leur espace boutique au Palais les samedi 26 et dimanche **27 septembre de 14h à 18h** pour découvrir et peut-être craquer pour leurs créations.

Portrait d'Etienne Tordoir, fondateur de Catwalk Pictures, qui co-réalise avec Andrew Thomas le film retraçant les portraits des neuf créateurs sélectionnés pour la Lux Fashion Week 2020 et qui sera diffusé ce 25 septembre sur un site Internet dédié.

Bonjour Etienne, vous couvrez la mode depuis 40 ans. Expliquez-nous comment sa mode s'est en quelque sorte « imposée » à vous ? Avant d'être intéressé par la mode, j'ai été passionné de musique. J'ai commencé à écrire sur la musique pour des quotidiens de ma région quand j'avais 16-17 ans. Je voulais devenir journaliste musical et photographe de concerts. Ce que je suis devenu. Un jour, je suis arrivé à la rédaction de Marie-Claire Belgique. Ils connaissaient mon intérêt pour la musique et mon intérêt naissant pour la mode. En 1986 ou 1987, on m'a demandé d'écrire mon premier article « mode », mais c'était un article lié aussi à la musique. C'est l'époque où Elton John a demandé à Gianni Versace d'habiller toute sa tournée mondiale. Comme j'avais une casquette « musique », « journaliste » et « mode » naissante, on m'a demandé de m'occuper de cet article. C'est mon premier article de mode. En 1989, une autre rédaction m'a demandé de me charger de rédiger les portraits des lauréats de la Canette d'or, un concours pour lancer de jeunes créateurs en Belgique. C'est un peu ce que j'ai fait pour la Lux Fashion Week. Il y a un lien. Ça m'a permis

de rencontrer de jeunes créateurs et depuis ce moment-là, j'ai une tendresse particulière pour les étudiants des écoles de mode, les jeunes créateurs. L'excitation et la folie, on ne rencontre ça que chez les jeunes créateurs. C'est valable pour la musique comme pour la mode d'ailleurs. En juillet 1993, j'ai couvert mon premier grand défilé à Paris pendant la Fashion Week, celui de Dries Van Noten. J'ai trouvé ça intéressant et compliqué. A l'époque il n'y avait pas de digital. Chaque défilé était un micro-défi à relever. Ça dure 10 minutes et ça ne revient plus jamais. En fait, je ne m'ennuie jamais, ce défi est toujours présent depuis maintenant une quarantaine d'années.

Qu'avez-vous pensé de votre rencontre avec les créateurs de la province de Luxembourg ?

Anne Deprez a dit quelque chose pendant son interview, et j'en retrouve assez bien. Elle a dit : « La mode cela ne m'intéresse pas ». Ensuite elle a évoqué Madame Violet et elle disait que chez Violet, ce n'est pas vraiment les silhouettes, ses collections et ses créations qui l'intéressaient, mais plutôt la femme, et son parcours dans la société. Moins après les avoir tous interviewés, ce qui m'intéresse, comme dans la musique, ce sont les gens, leur personnalité, essayer d'aller gratter un peu derrière pour comprendre comment ils sont arrivés où ils sont arrivés et ce qui les motive. C'est ce j'ai trouvé de très intéressant et de particulièrement touchant. Tous ces créateurs ont des personnalités à eux et ils ont des

raisons pour lesquels ils sont là. Cela dépasse largement le fait qu'ils fassent une belle robe, une belle silhouette ou un beau pantalon. Ça va bien au-delà de ça. Ce sont des gens passionnés par leur travail. Et cela va plus loin que le défilé. C'est la raison pour laquelle une partie importante du film qui les concerne évoque leurs portraits et leur personnalité, pour mettre leur travail en perspective. Cela m'a beaucoup apporté par rapport à la vision que j'avais d'eux déjà. La mode offre beaucoup plus que le vêtement lui-même.



Défilé en ligne
25 09 2020

LES CREATEURS



1. THEO AUQUIERE - AUQUIERE ATELIERS

Le départ

« Le départ » est une collection qui retrace les départs de vie de l'adoption de Théo Auquier au Vietnam jusqu'à aujourd'hui. En 2021, l'homme et la femme chez Auquier Ateliers voyageront dans le temps. Dans le passé pour construire le présent et se laisser guider vers le futur. Un vestiaire non genré qui puise son inspiration dans l'architecture contemporaine. Une gamme de couleurs organiques et un jeu de matières audacieuses et architecturales. Du voile et du crêpe pour le côté aérien, de la soie et du satin pour le côté couture, et des matières d'ameublement pour apporter du corps et de la texture.

En une phrase pour cette collection, « Rien ne se perd, tout se transforme ». On the road to 2021.

2. JULIE ALEXANDRE Capsule 98

La collection sera dans un esprit " safari" au niveau des coupes et des détails. Il y aura des cols tailleurs et des total look « costume ». L'esprit global de la collection sera chic et nonchalant. Des vêtements confortables avec beaucoup de détails, de poches et de manches. Les tailles hautes seront mises en avant. Les looks seront finis par des " fishing hat" bob de pêcheur. Les matières seront fluides et variées, lainages, soies... On trouvera comme motif principal le pied-de-poule.



3. ANNE DEPREZ - DIGAMESI

Inconstance

Si pour l'individu, l'inconstance désigne la tendance d'une personne à changer de décision, de façon régulière et sans fondement, pour une robe de mariée, c'est changer le regard porté sur la robe au fil des pas de la mariée. C'est avoir le regard porté sur la fluidité du tissu, sa transparence, son jeu de superpositions ... C'est avoir l'oeil attiré par le détail d'une dentelle, d'une broderie cousue à la main... C'est avoir l'attention portée sur le raffinement nécessaire pour sublimer la mariée avec sa robe confectionnée pour la journée de ses rêves.

« Inconstance » sera la collection proposée par Anne DEPREZ pour la Lux Fashion Week 2020.



4. IGOR DIERYCK

Wallifornia

Le travail d'Igor se situe à mi-chemin entre l'expérimentation et le vrai vêtement. Une longue étape d'expérimentation et de recherche lui permettent de concevoir tout un univers. Une grande partie de son travail est inspirée par le contraste entre le sportswear actuel et les costumes des années 70. Il réalise aussi des accessoires (chaussures, bijoux, sacs à main, chapeaux, ...) en collaboration avec des professionnels. Au point de départ de sa collection, une image du documentaire « Human » de Yann Arthus Bertrand. On y voit une piscine qui déborde de monde. Il a ajouté à cela, une recherche historique des tenues portées par les touristes dans les années 70. La collection Wallifornia parle des dérives et des conséquences du tourisme de masse, une analyse de la situation plus qu'une critique, beaucoup de choses positives y sont aussi liées.





5. HELENE GUIOT

Daring

La mariée d'Hélène est une femme libre, élégante et féminine. Elle s'habille de dentelles, de perles fines et de transparence pour le plaisir de toutes les morphologies. Vêtue de blanc, elle se trouve sublimée par la fluidité et le drapé des créations. Cette mariée ose être elle-même : romantique, rock, contemporaine, sensuelle...

Toutes ces robes sont à l'image des femmes, elles sont uniques et éternelles.

6. LOUBNA JAAFARI et BENU COUTURE

Remake

Loubna Jaafari et "Benu couture" proposeront une collection 4 saisons entièrement upcycling. La première partie sera réservée au printemps/été et la seconde automne/hiver. A découvrir une collection de prêt-à-porter femme, avec des pièces également unisexes. Les découpes et les empiècements seront le moteur de cette collection à la fois confortable et décalée. Chaque pièce sera unique par ses couleurs et ses matières : seuls des vêtements soigneusement sélectionnés sont utilisés et ouverts, décortiqués, pour n'en récupérer que la matière.



7. MARIE SCHWEISTHAL

Therapy clothes

Un vêtement peut être un produit non essentiel... Cependant, il arrive qu'on lui découvre d'étranges attraits. Il revêt alors une dimension bien plus importante.

Notre style vestimentaire s'accorde avec notre personnalité. Et le vêtement que l'on décide de porter se fait miroir de notre humeur, de nos sentiments.

Cette collection s'inspire des 7 chakras auxquels seront associées des pierres de guérison semi-précieuses, aux propriétés énergétiques millénaires.

Silhouettes automne-hiver, coloris monochromes, made in Belgium, le tout brodé d'émotion.



8. MAISON BASTIEN SEBILLOT

Rendez-vous

Le tweed en matière phare se décline dans une large gamme de couleurs, bleu pastel, rose intense, noir profond. Les pièces en tulle, une de mes matières de prédilection, cousues au fil d'or, subliment le montage du vêtement. Les masques deviennent de véritables bijoux : fils d'or, plumes de paon, sequins, paillettes, cannetilles, entièrement brodés par la Maison Aimard. Les perfectos s'allongent, deviennent blazers, les manches deviennent bouffantes.

« Rendez-Vous » est une réinterprétation romantique ultra couture de mon travail de ces quatre dernières années, un rendez-vous avec moi-même, idéale pour un rendez-vous tout en élégance.

9. MYRIAM SIMON

Ravel

Mars 2020, Myriam Simon eu la sensation d'être dans une pause temporelle : un silence et une ambiance digne d'un atelier de Haute Couture. Elle a naturellement modifié sa collection initiale pour un travail d'aiguille avec les trésors de ses tiroirs. Privée de sourcing, pas d'achats possibles, donc une sorte d'Up-Cycling. Créer, se renouveler avec tout ce qui l'avait inspirée lors de ses voyages en Europe et qu'elle avait ramené au fil du temps. Avec la soie en toile de fond, comme toujours. Basée sur une musique qui la fait particulièrement vibrer, la collection 'Ravel' by Mademoiselle K-Chérie est un ensemble de 6 Boléros qui donnent le mouvement et le rythme vers une vie nouvelle haute en couleur. Vivez, bougez, créez !



Lux Fashion Store
26 - 27 09 2020
de 14h à 16h
au **Palais** à Arlon

ATELIERS MJ ARLON : SAISON 2020-2021



rue de la carrière, 40
www.mj-arlon.com

FB : MJARLONASBL
INSTA : @MJ_ARLON

LA MJ OCCUPE LE NORD!

- #ACCUEIL LIBRE#TABLE DE JEUX
- #RENCONTRES#DÉBATS
- #ESPACE DÉTENTE ET JEUX DE SOCIÉTÉ
- #ACCÈS WIFI GRATUIT

HORAIRES:

LUNDI: 12H-14H & 16H-18H

MARDI: 12H-14H & 16H-18H

JEUDI: 12H-14H

VENDREDI: 12H-14H

RDV À L'ANCIEN CAFÉ DU NORD

MUSIQUE

Chant avec Do

Lundi 16h30-18h30 à partir du 28 septembre - 150€ l'année - à partir de 15 ans

Initiation guitare et chant avec Sophie

Mercredi 13h à 14h30 (3 élèves) / Jeudi de 16h30 à 17h30
à partir du 30 septembre - 150€ l'année - à partir de 11 ans

Hip Hop (rap) avec Jano

Mercredi de 15h à 16h30 à partir du 7 octobre - 100€ l'année - à partir de 12 ans

Guitare acoustique avec Tom

Mercredi de 18h à 19h à partir du 7 octobre - 150€ l'année - à partir de 12 ans

Basse avec Florian

Samedi 10h à 11h et 11h à 12h à partir du 12 septembre - 150€ l'année
à partir de 12 ans

Batterie avec Thomas Gonzales

Samedi de 10h à 11h / de 11h à 12h / de 12h à 13h à partir du 7 octobre
150€ l'année - à partir de 12 ans

Guitare électrique avec Benjamin

Samedi de 15h à 16h à partir du 12 septembre - 150€ l'année - à partir de 12 ans

ART

Arts visuels avec Charly

Mardi de 17h à 18h30 à partir du 6 octobre - 120€ l'année - à partir de 12 ans

Graffiti avec Charly

Mercredi 14h à 18h à partir du 7 octobre - 150€ l'année - à partir de 14 ans

Théâtre avec Gauthier

Jeudi 16h30-18h à partir du 1^{er} octobre - 100€ l'année - à partir de 11 ans

SPORT

Capoeira. Cours d'art martial brésilien par Graduado Limao.

Supervision : Graduado Puma

Mardi 18h30-19h30 enfants-débutants / 19h30-20h30 adultes-avancés
à partir du 29 septembre - 170€ l'année - à partir de 9 ans

MJ Fit (Abdos-fessiers, HIIT, cardio) avec Do

Mercredi 12h45 à 14h - à partir du 2 septembre - 80€ l'année - à partir de 12 ans

Yoga avec Ombelyne

Mercredi de 17h à 18h à partir du 2 septembre - 140€ l'année - à partir de 12 ans

INSCRIPTIONS : coordination.mjaron@gmail.com

Agendas et modalités suivront
dès réception de votre mail.

QUOI DE
NEUF
AU MUSÉE
GASPAR ?



Ad maiorem Dei gloriam !
Les jésuites à Arlon (1856-2001)

Visites guidées de l'exposition (FR)

dim 27 septembre | sam 24 octobre
sam 28 novembre | sam 26 décembre

15h - 2€/p

inscription obligatoire au 063 600 654
ou musee.gaspar@arlon.be



PRÉSENTATION

Installée au Parc des Expositions depuis 1993, la bibliothèque communale met à votre disposition plus de 61.000 documents parmi lesquels 88 revues différentes, 700 albums cartonnés pour les bébés, 1400 jeux, 450 livres audio, 4300 bandes dessinées et 1700 mangas.

Grâce au partenariat avec PointCulture, vous avez également accès à 4500 médias disponibles sur place.

Besoin d'une idée ?

Laissez-vous séduire par la sélection de Léo ou les coups de cœur des lecteurs et des bibliothécaires.



Newsletter :

Arlon.be/loisirs/culture/bibliotheque-communale/contact-horaires

 Bibliothèque communale d'Arlon

 [http:// bibliotheque.arlon.be](http://bibliotheque.arlon.be)



 pointculture

Votre Biblio-ludothèque et PointCulture reprennent leurs horaires habituels

Après des semaines de fermeture et de fonctionnement en horaires réduits, nous avons le plaisir de vous accueillir à nouveau aux horaires habituels, soirées et samedis compris.

Le samedi, nous fermons toutefois le temps de midi (12h30-13h30) de manière à permettre une aération et une désinfection des locaux.

Mesures sanitaires

Comme vous en avez pris l'habitude, le port du masque reste obligatoire pour venir à la bibliothèque, à la ludothèque et au PointCulture.

Nous limitons également le nombre de personnes présentes simultanément. L'accès à la salle de lecture et à l'espace informatique se fait exclusivement sur réservation en nous téléphonant au 063/22.35.07

Jouer sur place à la ludothèque est actuellement limité à deux groupes simultanés pour une durée maximale de 1h30.

Les livres, jeux et médias que vous nous restituez sont par ailleurs mis en quarantaine durant 5 jours de manière à garantir un maximum de sécurité.

Afin de limiter la manipulation d'argent, vous avez maintenant la possibilité de régler les frais d'emprunt via un terminal bancaire ou en achetant des cartes prépayées de 20 emprunts (6 euros).

Il s'en passe à la bibliothèque...

Nous préparons à nouveau des activités qui respectent les conditions sanitaires qui nous sont imposées.

Ainsi reprennent notamment les lectures du mercredi, le club de lecture pour adolescents, le club de lecture "Prix du deuxième roman" et le club manga.

N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter ou à vous abonner à notre page Facebook pour suivre notre actualité.

Nous sommes heureux de vous revoir.



	Bibliothèque	Ludothèque	PointCulture
LU	Fermé	Fermé	Fermé
MA	13h30-19h00	Fermé	Fermé
ME	12h30-18h30	13h30-17h30	13h30-17h30
JE	8h30-18h30	Fermé	Fermé
VE	13h30-18h30	16h00-18h00	Fermé
SA	10h00-12h30 13h30-16h00	10h00-12h30 13h30-16h00 (le 1 ^{er} samedi du mois)	13h30-16h00 13h30-16h00

Académie des Beaux-Arts de la Ville d'Arlon

► Inscriptions jusqu'au 30 septembre ◀

Cours pour enfants et adolescents :

Cours de formation pluridisciplinaire (dessin, peinture, volume) :
de 6 à 8 ans, de 9 à 11 ans et de 12 à 17 ans

Cours pour adultes à partir de 18 ans :

- Peinture
- Dessin d'après modèle vivant
- Joaillerie-bijouterie
- Création textile
- Photographie
- Céramique
- Gravure
- Sculpture
- Création transdisciplinaire
- Histoire de l'art et analyse esthétique

Renseignements : du lundi au jeudi de 13h30 à 18h et le vendredi de 13h30 à 19h30 jusqu'au 30 septembre au 063 21 79 53 ou sur secretariat@beauxarts-arlon.net

Droit d'inscription :

- Gratuit en dessous de 12 ans (né(e) après le 31/12/2008)
- 76 € pour les élèves nés entre le 15/10/2002 le 31/12/2008 et les étudiants
- 190 € pour les élèves nés avant le 15/10/2000

(Exemptions de minerval pour les élèves inscrits dans une autre académie de l'ESAHR ou en humanités artistiques, les chômeurs complets indemnisés - CPAS – les personnes handicapées, ...)

Les nouveaux élèves doivent se munir d'une copie de la carte d'identité

Direction : Mme Véronique Henrot
Rue Godefroid Kurth 2 – Arlon
Tél : 063 21 79 53
Courriel direction : beauxartsarlon@skynet.be
Site web : www.beauxarts-arlon.net
<http://www.facebook.com/academiedesbeauxartsdelavilledarlon>

Noces de Brillant, Diamant et Or



M. et Mme Feller - Muller de Bonnert,
65 ans de mariage



M. et Mme Biren - Bodart de Toernich,
60 ans de mariage



M. et Mme Devaux - Boiteux d'Arlon,
60 ans de mariage



M. et Mme Papier - Reitz d'Arlon,
60 ans de mariage



M. et Mme Perez Magan - Risco d'Arlon,
60 ans de mariage



M. et Mme Delime - Lambert d'Arlon,
50 ans de mariage



M. et Mme Hermant - Bertrand de Weyler,
50 ans de mariage



M. et Mme Klein - Dumont de Waltzing,
50 ans de mariage

De nouvelles aides possibles au CPAS d'Arlon pour les citoyens impactés par la situation sanitaire et la crise économique

La crise sanitaire du Covid-19 a un impact financier important pour les citoyens :

Perte de revenus, augmentation du prix de l'alimentation, coût de l'énergie, des soins médicaux,...

De plus, cette crise sanitaire engendre une crise économique qui impacte de nombreux secteurs et personnes: HORECA, tourisme, événementiel, monde de la culture, indépendants, intérimaires, temps partiel,...

Le Gouvernement fédéral a augmenté l'enveloppe financière des CPAS afin de soutenir les personnes en difficulté à cause du Covid19.

De ce fait, **TOUTE personne** qui a été impactée par la crise sanitaire peut faire une demande d'aide au CPAS. Il n'est PAS nécessaire d'avoir un dossier déjà ouvert au CPAS.

Exemples d'aides proposées par le CPAS :

Logement : Paiement de votre loyer, de factures du gaz, d'électricité,...

Aide financière : Pour des factures, taxes diverses,...

Besoins de première nécessité : Titres de transports, achat de vêtements, de lunettes,...

Accessibilité numérique: Achat d'un PC, prise en charge d'un abonnement téléphonique,...

Soins de santé : Achat de médicaments, de gel, paiement de factures d'hôpitaux, d'ambulance,...

Aide psychosociale : Prise en charge des consultations chez des professionnels reconnus (psychologues, psychiatres,...).

Dans ce cadre, le CPAS d'Arlon a engagé une nouvelle assistante sociale comme référente « COVID-19 ».

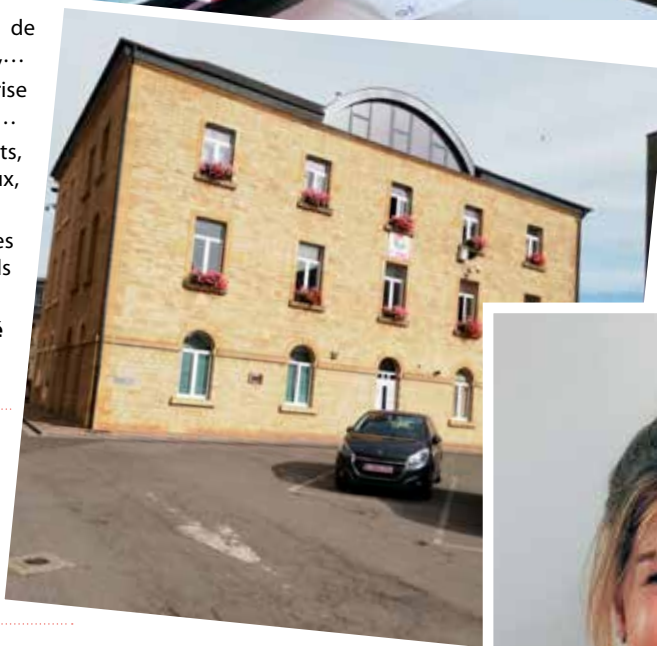
Contact : Claire PIERRARD

0478/79.52.58

Permanences (à partir du premier septembre) : le lundi, mardi et vendredi de 13 h à 16h, sur rendez-vous.

claire.pierrard@arlon.be

Prestation de serment de Claire Pierrard entre les mains du président Alain Deworme le 18 août dernier, nouvelle référente Covid-19 pour le CPAS d'Arlon.



Claire Pierrard, référente Covid-19, nous présente son nouveau travail :

« Grâce à ce subside exceptionnel, j'ai pu intégrer cette fonction au CPAS d'Arlon le 17 août. Ce contexte si particulier, me touche. En effet, la crise actuelle a un impact non-négligeable sur la population au sens large. Mon rôle sur le terrain sera d'identifier les personnes ayant subi des répercussions financières et sociales suite à la crise sanitaire et de leur proposer des aides adaptées.

Pour mener à bien cette mission, une synergie avec des organismes locaux tels que mutuelles, syndicats, Infor Jeunes, association de commerçants, UCM, Espace P, ... est nécessaire.

Mon but est vraiment d'aller à la rencontre d'un public qui n'est pas habitué à solliciter le CPAS. Ce projet me permet d'avoir une grande souplesse pour analyser chaque demande.

Je m'engage à mener cette mission de la manière la plus juste et bienveillante.

Assistante sociale de formation, je suis tenue au secret professionnel et mon travail sera réalisé dans un climat de confiance, sans préjugé, dans le respect de vos valeurs et de votre vie privée. Je reste à votre disposition pour toutes questions éventuelles. Je suis ravie de participer activement à ce projet et d'aider au mieux ce public à faire face à cette crise sanitaire et économique. »

Journée du Souvenir : les commémorations s'adaptent aux circonstances

Chaque année, la Journée du Souvenir est l'occasion pour la Ville de marquer l'hommage continu de la société envers ceux qui furent sacrifiés lors des douloureux conflits du siècle passé. Notre Ville, et par-delà, notre région tout entière, a payé un lourd tribut à ces guerres, en témoignent les nombreuses plaques commémoratives régulièrement fleuries. Cette journée est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les Arlonais qui furent jadis assassinés ou déportés, ceux qui furent emprisonnés, ceux qui furent raflés, tués pour leurs idées politiques ou pour leur action de résistance vis-à-vis de l'autoritarisme le plus barbare. En même temps que ces commémorations,

cette matinée permet aussi, habituellement, d'accueillir les nouveaux candidats officiers et sous-officiers du camp Bastin de Stockem. Arlon est bel et bien une ville de garnison et entend continuer à officier en tant que tel.

Cependant, cette année est particulière. La manifestation a dû s'adapter aux contraintes exigées par le Covid-19 : pas de présentation ni de défilé militaire, pas d'écoliers et nombre d'invités revu à la baisse.

Les autorités civiles et militaires ont simplement procédé à un dépôt de gerbes pour honorer la mémoire des anciens, en ravivant la flamme du Souvenir.



Énergie

Quickscan : enfin, un outil énergétique simple à utiliser !



Le SPW Énergie met à disposition des citoyens l'outil Quickscan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de leur habitation.

QUICKSCAN

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quickscan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquickscan.be.

L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A (cfr. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons). Les Guichets Énergie Wallonie se tiennent à votre disposition pour vous assister dans vos

démarches en ligne ainsi que pour toutes questions en rapport avec votre consommation d'énergie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un de nos consultants !

! QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !



Les jardins du Parc : trois projets citoyens ont été retenus

Le Gouverneur de la province de Luxembourg a souhaité rendre accessible la partie "potager" des jardins du Palais provincial et, à cette fin, a proposé de mettre à disposition de la Ville d'Arlon une superficie d'environ 20 ares pour le projet « Les Jardins du Parc ». Ce superbe écrin de verdure est situé en plein cœur d'Arlon, entre la place Léopold et le square Albert 1^{er} (devant l'église Saint-Martin). L'espace prévu est délimité par les serres du Palais, un muret intérieur

et le mur d'enceinte extérieur.

Les groupes citoyens avaient jusqu'au 1^{er} juin pour se faire connaître et expliquer leur projet. Trois ont été retenus. Le gouverneur Olivier Schmitz, le bourgmestre Vincent Magnus et l'échevine de l'Environnement, Anne Lamesch les ont présentés le 11 septembre dernier, à l'occasion des Journées du Patrimoine, dont le thème, cette année, est « Patrimoine et Nature, jardins, parcs et espaces naturels ».

Les trois projets sont les suivants :

Le jardin des simples :

Le projet est celui d'un groupe de futurs herboristes qui souhaite créer un jardin des simples sous forme de mandala circulaire avec spirale aromatique au centre, reprenant 64 plantes médicinales classées selon 10 propriétés (les 10 branches du mandala). Un panneau en bout de chaque « zone » reprendra la photo, le nom et les propriétés principales de chaque plante qui s'y trouvent. Des bancs permettront de s'asseoir et de profiter du lieu.

Le projet s'adresse :

- aux personnes désireuses d'apprendre à connaître et reconnaître les plantes médicinales
- aux élèves d'herboristerie, pour les cours de botanique pour description et connaissance des plantes
- aux personnes qui souhaitent se ressourcer dans un cadre bienveillant et stimulant par ses sens mais également méditatif et serein
- aux écoles désireuses de présenter ces plantes à leurs élèves, sur demande.

Le Potager de Saint-Martin :

Il s'agit d'un collectif de riverains du quartier environnant qui souhaite prendre soin d'un jardin commun. Le projet de mise en culture est multi-facette, il vise une production maraîchère et fruitière pour leurs besoins propres.

Le collectif souhaite avant tout expérimenter un lien avec la terre et le vivant, dans une optique permacole et naturelle.

Une parcelle maraîchère est envisagée, mais la présence de fleurs a également son sens, en prenant soin des arbres fruitiers et en plantant d'autres, en s'adaptant aux desideratas des autres collectifs retenus.

Le projet s'adresse à tout citoyen arlonais désireux participer à l'entretien et à la culture de la parcelle. Le collectif espère une diversité culturelle, sociale et générationnelle dans les participants.

Le Partagé :

Le Club Thérapeutique est un centre de jour (locaux situés rue des Martyrs) qui propose de la thérapie institutionnelle à une population adulte souffrant de pathologies mentales chroniques et/ou sévères.

Une équipe pluridisciplinaire propose au quotidien un accueil au travers d'une vie communautaire, d'entretiens de soutien psychosocial, et d'ateliers thérapeutiques.

Le projet consiste à créer un potager avec bac surélevés, ce qui permettrait aux membres du Club d'atteindre les objectifs suivants :

- ouverture, intégration et appartenance à d'autres associations, groupes, quartiers...
- avoir le sens des responsabilités
- capacité à entreprendre, à faire des découvertes et/ou à valoriser ses acquis
- développer des valeurs d'entraide, de respect de l'environnement, de solidarité, de citoyenneté et de partage.

Le projet s'adresse aux membres du Club Thérapeutique intéressés, accompagnés de responsables du service.



Budget participatif 2020 : neuf idées ont été réceptionnées

La Ville d'Arlon a lancé il y a quelques mois son budget participatif 2020. Il est dédié à des projets créateurs de convivialité. Les collectifs citoyens avaient jusqu'à ce 31 août pour déposer leurs projets. Neuf dossiers ont été réceptionnés. Ils seront prochainement étudiés par le comité de sélection. Un tirage au sort désignera les deux citoyens qui participeront à la sélection des projets.

Par ailleurs, afin d'enrichir sa réflexion et faire participer les citoyens, le Collège a souhaité recevoir des idées en matière d'aménagement de parcs

récréatifs. Plusieurs projets sont à l'étude. L'objectif de cette récolte d'idées est de permettre de construire des projets qui soient en adéquation avec les besoins et les attentes de la population. 42 idées ont été enregistrées, et plus de 150 interactions. Le Collège va prendre connaissance de l'ensemble des propositions et analyser dans quelles mesures certaines d'entre elles pourraient être réalisées.

Un Géant nous a quitté !

Le célèbre gros chêne pédonculé de Heinsch-Freylange se dressait fièrement à la croisée des chemins dans le bois du Beynert. Ce colosse de plus de quatre mètres de circonférence attirait le regard des promeneurs avec la forme particulière de ses branches massives et ondulées ainsi que ses grosses cavités qui donnaient libre cours à l'imagination des promeneurs. Il illustrait également la couverture de l'ouvrage de Roger Magnette « Heinsch, village et paroisse ».

Une tempête printanière a malheureusement eu raison de l'arbre multi-centenaire. La Ville d'Arlon a décidé de laisser la plus grande partie de son tronc sur place. De cette façon, il favorisera encore la biodiversité en permettant aux bactéries, champignons et invertébrés (dont de nombreux coléoptères) appartenant au complexe "saproxylique" (qui dépendent de la présence de bois morts) de décomposer l'arbre en humus et de contribuer à la chaîne alimentaire de l'écosystème forestier. Ces explications figureront sur un panneau didactique qui sera installé à proximité.

Carte d'identité

- Nom latin :** Quercus robur
- Nom français :** Chêne pédonculé
- Famille :** Fagaceae
- Hauteur :** 25-35 m
- Longévité :** 1000 ans
- Origine / Climat :** Zones tempérées d'Europe
- Sol préféré :** Aéré, meuble, frais, fertile, profond, bien drainé
- Ecorce :** grise, profonde, longitudinale
- Feuilles :** simples, caduques, alternes, lobées
- Floraison :** avril-mai
- Fleurs :** châtons mâles pendants, petites fleurs femelles
- Fruits :** glands



Des étudiants embauchés pour une action propreté en juillet et en août

A l'instar de ce qui se fait habituellement en avril dans le cadre de l'opération « Be Wapp, grand nettoyage de printemps », et qui n'a pu se faire en raison de l'épidémie de Covid-19, la Ville d'Arlon a embauché une quinzaine d'étudiants pour mener une grande action de propreté dans la commune cet été, début juillet et début août. L'équipe s'est concentrée principalement sur les routes qui relient les villages et qui sont malheureusement parfois jonchées de débris. Le travail ne fut une nouvelle fois pas vain, puisque ce ne sont pas moins de 100 sacs PMC (canettes, bouteilles en plastique, ...), 140 sacs gris (déchets résiduels) et 3m³ d'encombrants que les étudiants ont ramassés.

Plaines de jeux : de nouveaux modules ont été installés

Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement ou du renouvellement des plaines de jeux et espaces récréatifs, la Ville d'Arlon vient de faire l'acquisition de plusieurs modules de jeux. Ils ont été installés à l'école de Freylange, à l'école de Schoppach, et à la rue François Bovesse pour le plaisir des petits et des plus grands. Le montant de ces installations avoisine les 100.000€.



Arrachage de plantes invasives à la Coulée Verte

Si vous vous promenez régulièrement le dimanche matin à la coulée verte (le sentier pédestre qui relie la Place de L'Yser au quartier de la Semois), vous les avez sûrement vus au travail. Cette poignée de bénévoles qui arrachent les plantes invasives sur les rives de la Semois !

La renouée du Japon est une plante mellifère qui s'est échappée des jardins pour coloniser l'espace naturel. Sa vivacité en fait une redoutable invasive. Très vite elle domine les

espaces colonisés au point de faire disparaître toute biodiversité végétale et d'être l'unique espèce présente.

Elle colonise de nouveaux territoires par bouturage de ses tiges et de ses rhizomes. On la trouvera principalement le long des routes (arrivée à cet endroit via les terres de remblai) et le long des rives (propagée par le fil de l'eau) avant de coloniser des parcelles entières de plusieurs hectares.

L'Observatoire de l'Environnement (ObsE) a

initié, en collaboration avec la Ville d'Arlon, le DNF et le Contrat de Rivière Semois/Chiers, un plan de gestion de la renouée du Japon sur le territoire communal. Ce plan, établi sur plusieurs années, vise à contenir l'expansion de cette dangereuse invasive via l'enchaînement de deux techniques spécifiques : l'arrachage et la plantation. La première étape du plan consiste à affaiblir les renouées par un arrachage régulier des repousses apparaissant de mars à septembre, à raison d'une opération par mois. La deuxième étape prévoit la plantation de plantes indigènes couvrantes en vue de limiter le retour des renouées.

La coulée verte a été choisie comme zone expérimentale pour tester ces techniques de gestion avant une implémentation à plus large échelle sur le territoire communal. Par le passé, d'autres techniques ont été appliquées mais sans succès. En effet, la fauche mécanique et le bâchage n'ayant pas donné de bons résultats à cet endroit, l'arrachage manuel de l'ensemble de la plante (racines comprises) a donc été préféré. Il permet notamment de retarder les repousses et d'éviter la propagation des boutures via un travail très ciblé et minutieux. Son principal inconvénient est qu'il nécessite beaucoup de main d'œuvre. Quant à la plantation d'espèces indigènes (Lierre, Saule, Noisetier...), elles seront prévues en 2021 et 2022.



Le hérisson, amis de nos jardins

Le Hérisson, habitué de nos jardins et allié bien connu de notre potager, est pour beaucoup d'entre nous l'un des seuls visiteurs sauvages qu'il est possible d'observer régulièrement chez soi, à faible distance, du printemps à l'automne.

Son armure d'environ 5000 piquants est plutôt efficace contre les prédateurs naturels, mais elle ne permet pas à ce petit mammifère de faire face à tous les autres dangers que nous, humains, mettons sur son chemin. Si le lourd tribut que paient les populations de hérissons au trafic routier ou à l'utilisation de pesticides n'est plus à démontrer, certaines menaces sont cependant plus insidieuses et sous-estimées. C'est particulièrement le cas des robots tondeuses.

Fruits d'une technologie récente, ces appareils sont de plus en plus utilisés pour l'entretien des jardins particuliers. Ils offrent un précieux gain de temps, mais une fois en action, la plupart des modèles ne détectent pas la faune sauvage. Ainsi, un robot tondeuse qui heurte un hérisson poursuivra son chemin sur le hérisson roulé en boule qui n'échappera pas à ses lames aiguisées. Actifs entre la fin de journée et l'aube, de nombreux hérissons sont victimes d'accidents avec des robots tondeuses programmés pour tondre durant la nuit. Les blessures sont souvent très graves : partie de tête ou membres amputés et un hérisson blessé n'est souvent retrouvé que bien plus tard, alors que ses plaies sont souvent très infectées et impossibles

à soigner. Dans de telles circonstances, les chances de survie des victimes sont quasi nulles.

Que faire pour les protéger ?

1. Il est possible de trouver un compromis entre confort d'entretien des pelouses et protection de la faune sauvage en **programmant les robots-tondeuses**. La période d'activité du hérisson s'étendant entre la fin de journée et l'aube, il est conseillé de les faire fonctionner en dehors de cet intervalle, soit entre 9h et 18h. Avant toute utilisation d'un robot-tondeuse, le fil ou le câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies de jardin susceptibles d'abriter un hérisson
2. Robot ou pas, **inspectez le jardin** avant de démarrer la tondeuse, la débroussailluse ou autre coupe-bordure. Faites de même lorsque vous prévoyez de brûler un tas de feuilles mortes ou de bois en automne.
3. Si vous souhaitez attirer et accueillir les hérissons au jardin, vous pouvez leur fournir un/des abri(s) notamment en laissant un tas de bûches ou de feuilles ; en préservant des haies loin du passage des tondeuses ou encore en leur construisant un abri adapté qui leur sera utile aussi bien à la bonne saison que durant leur hibernation. Un/des point(s) d'eau et quelques croquettes, de préférence au poulet, pour chats (jamais de pain

ou de lait !) seront également fort appréciés ! Ils vous remercieront en dévorant les limaces et autres indésirables du jardin.

Il sera d'ailleurs proposé au Conseil communal de ce 24 septembre de modifier le règlement général de police par l'insertion d'une disposition réglementant l'usage des robots-tondeuses entre 18h et 9h.

Vous avez trouvé un hérisson ou un petit animal sauvage blessé ?

Pour rappel, un animal sauvage ne peut en aucun cas être détenu par un particulier. Contactez un CREAves (centre de réhabilitation) au plus vite, les bénévoles vous informeront sur la procédure à suivre.

Coordonnées de l'éco-conseiller de la Ville :
Stéphane Bastogne - 063 21 30 72

Coordonnées des centres de réhabilitation :
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/que-faire.html?IDC=3555>



Mise a l'honneur des sportifs arlonais



Trophée Sportif individuel
Jean-Philippe JAMAIGNE

Le 5 mars dernier, le Bureau de la Commission des Sports de la Ville d'Arlon s'est réuni en vue de désigner les différents lauréats du challenge du Jeune Espoir, des Trophées Sportifs individuel et par équipe ainsi que du Mérite Sportif 2019.

Challenge du Jeune Espoir : Trois jeunes sportifs se sont particulièrement distingués durant l'année 2019 et remportent le challenge du Jeune Espoir 2019. Il s'agit de : Flavien Feltz, Escrimeur ; Thomas Zacharias, karatéka ; et Zacharie Danthine, nageur.

Le Trophée Sportif Individuel a été attribué à Jean-Philippe Jamaigne qui pratique le VTT et le cyclisme au sein du club Promovelo Lorraine. Il a notamment remporté le championnat de Wallonie de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles en VTT et termine à la 2ème place des classements généraux finaux des challenges « G-SKIN » et « Wallonia Cup ».

Le Trophée Sportif par Equipe a été décerné à l'équipe Dames du Hockey Club Arlon qui accède à la division Nationale 2 de hockey sur gazon.

Le Mérite Sportif, qui récompense un dirigeant ou un groupe de dirigeants jugés particulièrement méritants, pour une activité menée au cours d'une période de 10 ans minimum, sous le régime exclusif du bénévolat est quant à lui, attribué à Roland Pierre, qui participe à la gestion du club de football de l'Union Sportive Waltzing depuis 38 ans.

Malheureusement, les circonstances sanitaires actuelles ne nous permettent pas d'organiser la traditionnelle réception annuelle de remise des récompenses aux différents lauréats. Ce n'est que partie remise, et ils seront mis à l'honneur l'an prochain en même temps que les lauréats de cette année.



Mérite sportif pour Roland PIERRE
Union Sportive Waltzing

Du street workout à l'espace Milan

Une zone de fitness en plein air a été aménagée sur le terrain attenant au bloc Milan, près de la caserne Calmeyn. Les installations se composent d'un combiné Street Workout et de six éléments individuels de fitness (vélos et appareils de musculation)

L'ensemble comprend :

- Un appareil pour renforcer et former tous les muscles abdominaux
- Un appareil de type « vélo elliptique pour l'entraînement général
- Un appareil de type « vélo » pour le renforcement cardio et le développement musculaire des jambes
- Un appareil pour le travail des muscles des épaules
- Un appareil pour le travail des muscles des bras et du torse
- Un appareil pour le travail et le développement des abdominaux, des jambes, des cuisses, des quadriceps et des mollets.

Sur place, un panneau explique les différents exercices qu'il est possible de faire.

Ces installations sont ouvertes au public.



Les 1000 km du fair-play fait halte a Arlon

Chaque année, Panathlon Wallonie-Bruxelles promeut les valeurs de citoyenneté, de solidarité et d'éthique sportive en organisant un relais au travers de toutes les communes de Wallonie.

Cette année, ce relais a pris la forme d'une boucle au sein des communes, mettant à l'honneur des métiers qui ont été à pied d'œuvre durant la crise du Covid. Le monde sportif a décidé de rendre hommage à ces héros du quotidien qui ont combattu sur le front de la maladie depuis février dernier au plus fort de la crise sanitaire.

Le message est le suivant : merci !

À Arlon, cette course relais s'est arrêtée à l'hôpital, à l'hôtel de police, dans une école, dans une crèche, à la Résidence de la Knippchen, pour finir à l'hôtel de ville.



Réalisation d'une enquête dans le cadre de la réalisation du schéma de développement sportif



La Ville d'Arlon a décidé de se doter d'un schéma communal de développement sportif en vue de pouvoir disposer d'un outil de gestion qui va nous donner une vision stratégique et objective du sport pour les 20 prochaines années.

Ce processus inédit nous permettra notamment de prioriser les investissements, de moderniser nos infrastructures, de mutualiser nos outils sportifs et de diversifier l'offre tout en mettant les différents acteurs du monde sportif autour de la table.

Pour ce faire, la société ALPHAVILLE, adjudicatrice du marché, a déjà adressé un formulaire d'enquête à l'ensemble des clubs sportifs faisant partie de la Commission des Sports.

Aussi, afin de pouvoir disposer d'une analyse la plus complète possible, les citoyens arlonais sont également invités à répondre à cette enquête par le biais du formulaire mis à leur disposition :

- via la plateforme de participation citoyenne « Arlon C Vous » : <https://arlon.citizenlab.co> (jusqu'au 31 octobre)
- ou sur simple retrait auprès du service Accueil de l'Hôtel de Ville – rue Paul Reuter, 8 à 6700 Arlon
- ou par envoi postal après en avoir fait la demande auprès du secrétariat de la Commission des Sports – c/o E.MARCHAL – hôtel de ville – rue Paul Reuter, 8 à 6700 Arlon – Tél : 063/245.640
Mail : sports@arlon.be

C'est la rentrée sportive et vous avez besoin d'un coup de pouce ? Demandez le chèque-sport de la ville d'Arlon

En date du 30 juin dernier, le Conseil Communal de la Ville d'Arlon a décidé de mettre en place un chèque sport en vue de promouvoir le sport sur son territoire, l'accès au sport pour tous et augmenter le nombre d'affiliés au sein des clubs sportifs arlonais.

Le chèque sport est destiné à toutes les personnes domiciliées exclusivement sur le territoire de la commune d'Arlon, moyennant certaines conditions de revenus ou étant en situation d'handicap.

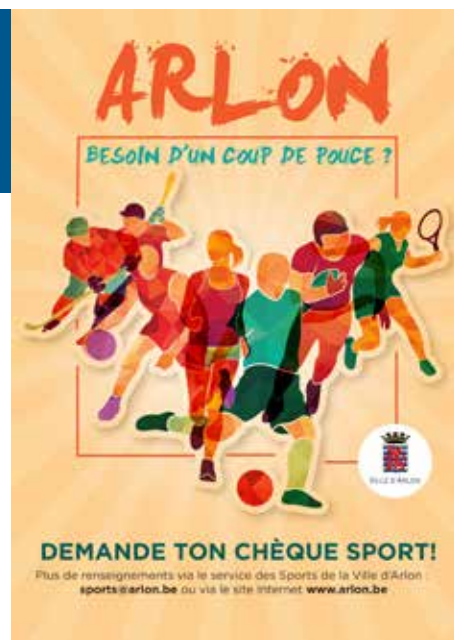
Le chèque sport sert à intervenir dans le montant de l'affiliation à un club sportif faisant partie de la Commission des Sports ou dont le siège social est situé sur la commune d'Arlon. Il peut également intervenir dans les stages et activités

organisés par le Complexe Sportif de la Spetz.

Le règlement d'octroi (reprenant les conditions d'obtention et la procédure à suivre) et le formulaire de demande sont disponibles via :

- le site internet de la Ville d'Arlon : <https://www.arlon.be/loisirs/sport/cheque-sport>
- ou sur simple demande auprès du secrétariat de la Commission des Sports – c/o E.MARCHAL – hôtel de ville – rue Paul Reuter, 8 à 6700 Arlon – Tél : 063/245.640
Mail : sports@arlon.be

N'hésitez pas à prendre contact avec d'autres organismes tels que le CPAS, votre mutuelle et la Province qui donnent également des aides en faveur de l'inscription à un club sportif.



Concours de dessin d'un logo « Fair-play »

Le 13 janvier dernier, le Collège communal décidait de lancer un concours de création d'un logo « Fair-Play » suite à l'adhésion de la Ville d'Arlon à l'asbl Panathlon Wallonie – Bruxelles. Ce concours était réservé aux enfants de 3 à 18 ans fréquentant les établissements scolaires arlonais et les dessins devaient nous parvenir pour le 15 mars au plus tard.

Le logo retenu servira à la communication que la Ville d'Arlon souhaite mettre en place en sein des clubs sportifs arlonais en matière de fair-play.

C'est une septantaine de dessins qui sont parvenus auprès du secrétariat de la Commission des Sports de la Ville d'Arlon.

Le jury du concours composé du bureau exécutif de la Commission des Sports et d'un représentant du Complexe Sportif de la Spetz a désigné les trois

lauréats qui sont :

1^{er} prix : Mathilde Conrod, remporte un prix d'une valeur de 250 €

2^{ème} prix : Noélia Morales, remporte un prix d'une valeur de 100 €

3^{ème} prix : Maelle Persoons, remporte un prix d'une valeur de 50 €

Les différents lauréats recevront également leur prix lors de la réception de remise des récompenses aux lauréats du challenge du Jeune Espoir, du Trophée Sportif Individuel et par Equipe ainsi que du Mérite Sportif.



Le logo proposé par Mathilde Conrod remporte le premier prix.

Un vent de fraîcheur et de renouveau

Malgré cette période particulière, la créativité et l'entrepreneuriat ont le vent en poupe dans notre cœur de ville. Ce ne sont pas moins de 6 projets qui ont obtenu, lors des jurys de mai et juin dernier, la prime CREASHOP.

Color & Moi

Boutique d'art de la table et de décoration de la maison. De la couleur pour habiller votre intérieur.

Grand-Rue 30, 6700 Arlon

0495 24 34 59



Roly Nutri-Santé & Bien-Etre

Naturopathe holistique et aromathérapeute diplômée. Coaching personnalisé : Reconversion professionnelle, nutrition et hygiène de vie, prévention du burnout, stress, gestion du poids, ...

Rue des Faubourgs 46, 6700 Arlon

063 41 28 41 - 0468 36 45 13



Vino Terre Happy

Vinothèque, bar à vins mais pas que... Le vin, les terroirs, la convivialité. Vous y retrouverez qualité et passion.

Rue des Faubourgs 16, 6700 Arlon

063 38 33 35 - 0495 77 96 59



LN Coffee

Coffee bar convivial spécialisé dans la confection de cafés d'exception, de thés, de smoothies et de plats de petite restauration. Recettes exclusives confectionnées à partir de produits naturels et bio.

Grand Rue 2, 6700 Arlon

063 58 34 22



Elodie Dja Couture

Créatrice de mode et confection sur mesure. La marque vitrine d'un savoir-faire artisanal unique d'un continent plein de talent, de ressources et de diversité.

Rue des Faubourgs 32, 6700 Arlon

0465 39 41 86



Obaines

Boutique de prêt-à-porter féminin grandes tailles allant du 42 au 52. Des tenues modernes, confortables et féminines avec une touche d'extravagance.

Grand-Rue 16, 6700 Arlon

063 86 07 60

Cimetières d'Arlon, des lieux de vie(s) comme les autres

La Ville d'Arlon investit, modernise et améliore chaque jour le cadre de vie de sa population. Les cimetières ne font pas exceptions...

En effet, depuis quelques années maintenant des investissements importants sont consentis pour faire de nos cimetières de véritables lieux de vie(s) et de les rendre plus écologiques et faciles d'entretien en les végétalisant et en les équipant de mobilier urbain propices à la promenade et à la biodiversité (bancs, hôtels à insectes, nichoirs,...), dans la perspective d'obtenir le label 'cimetière nature' pour chacun d'eux. Après Guirsch en 2018,

Arlon (1^{ère} phase) et Autelhaut en 2019, Frassem, Udange, Weyler et Arlon (2^{ème} phase) seront à leur tour végétalisés dès le 28 septembre prochain (les travaux s'étaleront sur 3 semaines environ). Il est d'ores et déjà prévu de poursuivre la végétalisation en 2021 avec les cimetières de Sterpenich, Barnich, Toernich, Fouches et Arlon (3^{ème} phase).

Un accueil décent pour les familles

D'importants travaux ont été réalisés depuis le printemps 2019 dans les 2 corps de garde du cimetière d'Arlon et c'est tout récemment que le

personnel a pu prendre possession des nouveaux locaux. L'aménagement permet un accueil professionnel et humain des familles endeuillées et augmente encore le service à la population. Le bâtiment de gauche abrite le personnel ouvrier des cimetières (réfectoire, sanitaires -wc et douche- et rangement des outils au rez, vestiaires à l'étage) et celui de droite le personnel administratif et l'accueil des visiteurs (salle d'attente, bureaux et sanitaires au rez, salle de réunion et classement à l'étage). Nous pouvons maintenant encore mieux vous servir !

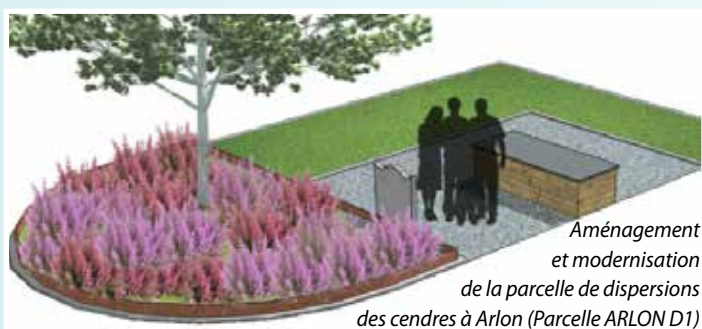
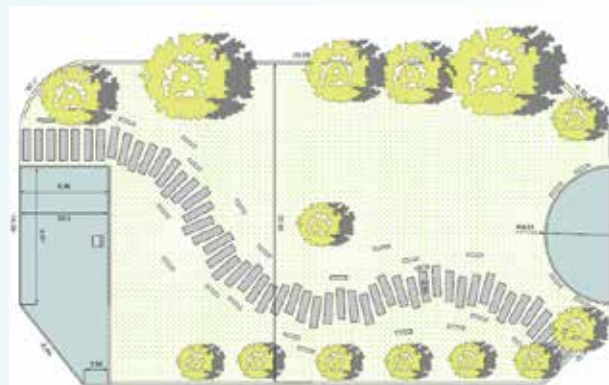


Des espaces de dispersion dans chaque village !

Cette dynamique se poursuit puisque débiteront bientôt les travaux visant à offrir à chaque Arlonais les structures publiques lui permettant de choisir librement le mode de sépulture qui lui convient et ce, dans chaque village : Des aires de dispersion des cendres seront aménagées et de nouveaux columbariums seront construits dans les villages. Le cimetière d'Arlon quant à lui verra naître une nouvelle parcelle cinéraire (caveaux à urnes + columbariums) et la parcelle de dispersion des cendres sera modernisée et réaménagée entièrement. Ces travaux débiteront fin septembre et devraient s'étaler jusqu'au printemps 2021.

Nous constatons une augmentation constante de la crémation suivie, soit de l'inhumation de l'urne cinéraire, soit de la dispersion des cendres sur l'aire de dispersion. En effet, en 2020, la crémation a été choisie par 55 % des familles (c'est la première année qu'il y a plus de crémations que d'inhumations de cercueil) et il était important d'anticiper cette évolution d'autant que la qualité des aménagements proposés aux Arlonais est audacieuse et attrayante.

Nouvelle aire de dispersion des cendres à Sterpenich (bordure en acier corten et bruyères à l'intérieur de la parcelle) :



Aménagement et modernisation de la parcelle de dispersion des cendres à Arlon (Parcelle ARLON D1)

Et les investissements ne s'arrêteront pas là ! Des projets sont encore dans les cartons et ils vous seront annoncés dans les prochains numéros du Vivre à Arlon. En attendant, si ces sujets vous intéressent ou pour toutes autres questions, contactez le Gestionnaire des cimetières, **M. Lucien Laplanche** par courriel lucien.laplanche@arlon.be ou par téléphone au **0473 49 97 21**.

Un été réussi à l'accueil extrascolaire de la Ville d'Arlon



Les stages de l'Accueil extra-scolaire de la Ville d'Arlon se sont terminés mi-août. Malgré les bulles d'activités, les masques, les lavages de mains à répétition, ... ces stages ont été comme chaque année une réussite. 146 enfants différents ont participé aux animations durant sept semaines avec une moyenne de 20 enfants présents chaque semaine à « La Marelle », 24 enfants au « Pré Enchanté » et 22 enfants au « Temps de Rêver ». Le Collège Communal, le Directeur Général et la responsable du service remercient toutes les équipes éducatives qui ont fait de ces vacances une période de joie, de liberté, de créativité et de découverte grâce à leur dynamisme et à l'intérêt qu'ils portent à l'épanouissement des enfants. Merci à l'équipe administrative qui a été d'une grande efficacité dans l'organisation et la gestion des inscriptions, permettant que tout soit prêt dès le 1^{er} juillet, malgré la situation sanitaire particulière.

Les plaines de jeux de la Ville : s'amuser à Arlon pendant l'été



Réussite aussi pour les plaines de jeux de la Ville qui se sont terminées mi-août, malgré les mesures qu'impose le Coronavirus.

259 enfants différents ont participé aux stages durant 7 semaines avec une moyenne de 41 enfants présents chaque jour à l'Espace Milan et de 37 enfants à Waltzing.

Le Collège Communal, le Directeur Général et la responsable du service remercient tous les animateurs et les deux coordinatrices qui ont contribué à rendre joyeux cet été particulier pour les enfants.

Un nouveau livre sur Arlon



« Petite histoire des rues – Arlon et le grand Arlon », c'est le titre du nouvel ouvrage de Jacques Champagne, auteur issu d'une vieille famille arlonaise.

Mémorialiste, chercheur passionné, éternel amoureux de sa ville, il commente dans ce livre, quelque 230 rues d'Arlon – la « Knippchen » bien connue – et de sa proche région. D'une plume alerte, il réussit à faire parler ces rues et à en libérer ainsi la mémoire, aidé en cela par une riche iconographie de plus de 180 photos et documents divers.

Aux côtés d'anciens plans de ville, l'auteur y expose également la façon dont l'occupant tenta de « germaniser » la dénomination des rues du chef-lieu au cours des deux conflits mondiaux. Un ouvrage à avoir dans sa bibliothèque pour tous les amoureux d'Arlon et de son histoire. Ce livre est édité par le Royal Office du Tourisme d'Arlon qui en a également assuré la mise en page. Il y est vendu au prix de 29€.

Contact :

Royal Office du Tourisme d'Arlon
Rue des Faubourgs, 2

6700 Arlon

063/21 63 60

info@ot-arlon.be

www.ot-arlon.be

www.facebook.com/arlontourisme

Chèques shopping : date limite le 31 décembre

Au lendemain du confinement, la ville d'Arlon a décidé de poser un geste fort en faveur du commerce de proximité en éditant des chèques shopping à destination de tous les Arlonais. Ils sont à dépenser auprès de vos commerces de proximité dont la liste est accessible sur le site de la Ville d'Arlon, dans la rubrique « actualités ». Vous avez jusqu'au 31 décembre pour faire vos achats.



" Été Solidaire, je suis partenaire 2020 " : 80 tombes nettoyées

Une fois encore, et ce depuis plus de dix ans, au cours du mois de juillet, des jeunes arlonais ont œuvré pendant deux semaines au sein du cimetière d'Arlon dans le cadre de l'opération « Été Solidaire, je suis partenaire 2020 », sous le couvert du Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Arlon. Cette année, cette action s'est déroulée du 6 au 17 juillet 2020.

Âgés de 15 à 21 ans, les jeunes arlonais se sont mobilisés pour nettoyer des tombes et procéder au réaménagement du cimetière. Ce projet est en grande partie financé par la Région Wallonne. Cette année, le subside s'élevait à 9800 euros pour l'engagement de ces 20 étudiants.

Ce projet permet non seulement une remise en état des parties moins fréquentées du

cimetière, mais surtout de travailler autour de la citoyenneté, de la solidarité, du respect des générations et de la découverte du monde du travail. Cette action offre à la plupart des participants une première expérience professionnelle et à d'autres, l'occasion de participer à un projet gratifiant et respectueux, touchant de nombreuses générations. L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail avec ses avantages et ses inconvénients, mais aussi d'apprendre à respecter le patrimoine.

Les 20 jeunes étaient Myriam Anglicus, Stéphanie Mabelle Gamgne Teta, Iman Baïskhanova, Virginie Davreux, Idriss Tamaguella, Bryan Margot, Renaud Gaul, Mélanie Brûls, Quentin Lanoy, Lucas Guiot,

Elrik Hardy, Mathidla Kempfer, Jules Hubert, Victor Bodart, Adèle Stalens, Clémentin Zelis, Kylian Duchène, Melice Delphine Sehou Abalo, Sony Kempfer et Camille Loiseau.

Cette année, les jeunes ont été encadrés par Séverine Rézer, Marion Renaud et Kelly Gillet, éducatrices au Plan de Cohésion Sociale et Pietrino Jaumart, ouvrier communal. Ophélie Hardenne, coordinatrice du Plan de Cohésion Sociale, s'est chargée de l'organisation et la coordination du projet. En tout, c'est plus de 80 tombes qui ont été nettoyées ainsi que des grilles et ornements en fer repeints autour des tombes.



Mme Mariza Ribeiro reçoit le diplôme de Lauréat du Travail

Lors du Conseil communal du 25 août, le bourgmestre a eu le plaisir de remettre le diplôme de Lauréat du Travail à M^{me} Mariza Ribeiro. Ce dernier a relevé la motivation, l'amour de son travail, le sens des responsabilités et l'autonomie dont a fait preuve M^{me} Ribeiro dans les différentes fonctions qu'elle a effectuées notamment au sein des services publics. Son parcours professionnel l'a amenée à œuvrer pour le CPAS d'Arlon, pour la province de Luxembourg, pour le Gouverneur, et plus récemment à l'Institut Provincial de Formation où elle exerce la fonction d'agent d'accueil et d'assistante administrative.



Bruno Robert devient conseiller communal

Suite à la démission de Marianne Degreef (écolo +) du conseil communal, c'est Bruno Robert, suppléant, qui rejoint les rangs du Conseil arlonais. Mme Degreef fut une figure incontournable de notre Ville, active en faveur des plus démunis et de nombreuses causes sociales notamment. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie bruxelloise.



La caravane tamoule reçue à Arlon

La Ville d'Arlon a reçu dans la salle des Mariages une délégation tamoule. Cette caravane courait sa 17^e « course pour la justice ». Chaque année, symboliquement, pour sensibiliser les institutions européennes à la cause tamoule, elle parcourt un itinéraire à vélo depuis la commission européenne à Bruxelles, en passant par le Luxembourg, l'Allemagne et la France.



L'automne à Arlon

Jusqu'au 4 octobre

Exposition Atelier 321 - Acte IV | Espace Beau Site.

Jusqu'au 16 octobre

Exposition d'artistes : Brigitte Maquet - Michel Leitner | Maison de la laïcité.

Jusqu'au 31 janvier 2021

Exposition Les jésuites à Arlon | Musée Gaspar.

Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre.

Lux Fashion Week. Défilé en ligne le 25 septembre
Lux Fashion Store les 26 et 27 septembre | Le Palais.

Du jeudi 1^{er} octobre au dimanche 11 octobre

Exposition de Valérie Lejeune | Le Palais.

Le mercredi 7 octobre

Conférence « Courir vite » | Le Palais.

Du jeudi 15 au dimanche 25 octobre

Exposition du Royal Photon | Le Palais.

Les vendredis 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre

Les sportives touristiques - Jogging by night de 10 km | Parc des expositions.

Les samedis 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre

Les sportives touristiques | Marche nordique de 6km.

Du dimanche 25 octobre au dimanche 8 novembre FINN | Le Palais.

Du samedi 14 novembre au dimanche 22 novembre

Exposition de Sophie Pirot | Le Palais.

Du vendredi 27 au dimanche 29 novembre

Dynamic : Rencontres Culturelles Littéraires | Le Palais.

Chaque jeudi matin. Marché hebdomadaire | Centre-ville.

Chaque vendredi de 16 à 19h

Marché bio | Espace Milan.

Chaque 1^{er} dimanche du mois de mars à novembre. Marché aux puces du vieil Arlon | Centre-Ville.

LE COMMERCE ÉQUITABLE DANS MA COMMUNE ? JE PARTICIPE !

Du 7 au 17
octobre

COMMUNES
DU COMMERCE
ÉQUITABLE

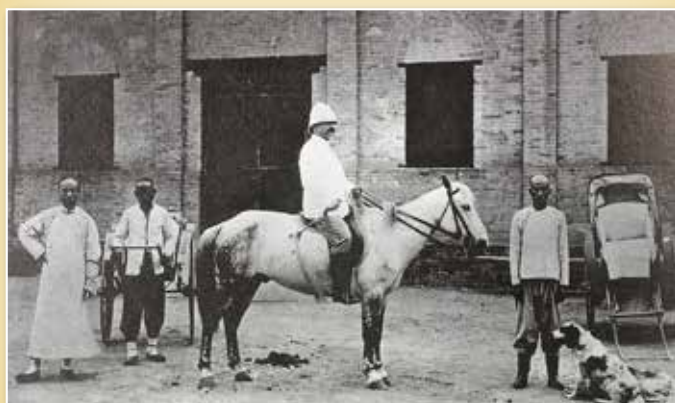
plus d'info sur
www.cdce.be



Un brin d'histoire

UN STOCKEMOIS DANS LA RÉVOLTE DES BOXERS

Michel Wittamer naît à Stockem en 1854 dans une modeste famille de cultivateurs. Son rêve est d'entrer à l'Armée belge. Il le concrétise à l'âge de 20 ans. Faute d'argent, c'est à pied qu'il effectue le trajet Arlon-Bruxelles et retour pour présenter l'examen d'admission à l'École militaire. Il réussit l'épreuve et y est admis en 1874. On imagine que l'enfant devient la fierté du petit village situé aux portes d'Arlon. Lieutenant en 1881, il entame la carrière normale d'un officier breveté d'Etat-Major. En 1885, il est nommé aide de camp du général Knepper. Commandant en 1898, il est détaché à l'Institut cartographique militaire.



C'est l'époque où le roi Léopold II a recours à des officiers belges pour mener des missions en Chine, une méthode qui lui a si bien réussi en Afrique centrale. Léopold II pousse les industriels belges à nouer des relations commerciales avec l'Empire du Milieu. La Belgique vient de décider de construire la ligne de chemin de fer entre Pékin et Hankow, puis de la prolonger jusqu'à Canton. Mais il faut étudier l'arrière-pays desservi par cette voie de communication. Trois officiers d'artillerie, Wittamer, Richard et Servais sont désignés pour cette mission financée par Cockerill (Seraing), les Usines métallurgiques du Hainaut (Couillet) et les Ateliers de la Meuse (Liège). Partis de Marseille en 1898, les trois officiers débarquent en Chine deux mois plus tard. Mais les deux compagnons de Wittamer ne supportent pas le climat et jettent l'éponge. Seul, Wittamer parcourt à cheval ou en radeau d'immenses territoires du Céleste Empire, notamment la Mongolie centrale et le Kansou. Au cours de sa chevauchée solitaire de 5.000 km, il découvre des gisements de pétrole et de minerais, dresse des cartes et étudie la navigabilité du fleuve Jaune. Bravant le froid intense (-35°), traversant des régions infestées de loups, logeant parfois dans des cavernes, il remplit sa mission au-delà de toute espérance. Mais en juillet 1900, il se trouve plongé en pleine révolte des Boxers, du nom d'une société secrète dont le symbole est un poing fermé. Les colons et les Chinois chrétiens sont exterminés. Il y a des centaines de milliers de morts. A Si-wan-tsé, Wittamer s'illustre en défendant la mission catholique scheidtiste. Il fait élever des remparts et construit une artillerie de 40 pièces. Les tubes sont formés de deux hélices de bandages de roues soudées ensemble. La poudre est fabriquée par les villageois. Ses canons lancent 3 kg de mitraille à 250 m et font surtout beaucoup de bruit. Les Boxers renoncent à attaquer Si-wan-tsé. Des milliers de vies sont sauvées. Rentré en Belgique en 1901, Michel Wittamer poursuit ses voyages au service de la Belgique aux Etats-Unis puis au Mexique. Une nouvelle mission en Extrême-Orient est annulée en raison de la guerre qui éclate entre le Japon et la Russie en 1904. Nommé à l'Inspection générale de l'Artillerie, il s'illustre encore pendant la guerre 1914-18 en créant l'École de pyrotechnie de Calais et en produisant des munitions en un temps record. L'officier supérieur s'est éteint à Woluwe-Saint-Pierre en 1939.

Jean-Marie TRIFFAUX

